

RÈGLEMENT DU CONCOURS « GAGNEZ UN PACK ESCAPADE »

Concours gratuit et accessible à condition d'avoir réservé un accessoire dans l'e-shop Renault <https://shop-renault.com/acc/dealer/6750/fr> ou Dacia <https://shop-dacia.com/acc/dealer/6750/fr> entre le 01/03/2024 au 31/05/2024 minuit.

Concours organisé par Renault Belgique Luxembourg s.a., société de droit belge ayant son siège social en Belgique, sis Boulevard de la Plaine 21, à 1050 Bruxelles, numéro d'entreprise 0403 463 679 RPM Bruxelles. Concours exclusivement valable et accessible en Belgique et au Luxembourg.

Le participant peut participer uniquement en complétant le formulaire présent dans l'email concours reçu. Il est indispensable d'être client Renault Belgique pour pouvoir participer à ce concours. Une participation maximum par personne est autorisée. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus (la date de naissance faisant foi).

Les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler le concours à tout moment, ainsi que de modifier le règlement du concours si les circonstances le justifient ou pour des raisons techniques ou d'organisation, sans que les organisateurs puissent en quelque manière être tenus pour responsables.

Les fautes d'impression ou d'orthographe, coquilles ou autres erreurs ne peuvent être invoquées pour engager d'une quelconque manière la responsabilité de Renault Belgique Luxembourg s.a.. Renault Belgique Luxembourg s.a. ne peut davantage être tenu pour responsable pour des problèmes techniques liés à l'internet, en raison desquels la participation serait rendue impossible.

Le gagnant sera connu le 30/06/2024 et sera averti personnellement par email. Le gagnant remportera un pack escapade composé d'un coffre de toit, de barres de toit et d'un porte-vélo. Exemple pour Austral : coffre de toit 480L à 592€ + barres de toit à 249€ + porte-vélo à 474€.

Les participants répondent à 3 questions, dont la troisième (question subsidiaire) permettra de déterminer le gagnant. Le participant qui aura répondu correctement aux 2 premières questions et qui auront la réponse la plus proche à la question subsidiaire sera déclaré gagnant.

Pour tout ce qui n'est pas réglé expressément par ce qui précède, les conditions générales de Renault Belgique Luxembourg sont applicables. Vous les trouverez sur dacia.be / renault.be. En cas de contradiction entre ces conditions générales et le règlement du concours, c'est le règlement du concours qui prévaut. La participation est interdite aux salariés de Renault Belgique Luxembourg, à son réseau de concessionnaires ainsi qu'à toute personne qui serait de près ou de loin impliquée dans l'organisation ou la réalisation de cette action.